



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
FINANCES PUBLIQUES**

N° Spécial

09 janvier 2024

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial DDFIP du 09 janvier 2024

SOMMAIRE

Arrêté, annexes	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES	Page
DDFIP n° 2024-012	03.01.2024	Arrêté relatif au régime d'ouverture au public des services de la direction départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine	3
Annexes :			
- Horaires d'ouverture au public des Centres des Finances publiques des Hauts-de-Seine			4
- Liste des accueils de proximité			10

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

Arrêté DDFIP n°2024-012 du 3 janvier 2024 relatif au régime d'ouverture au public des services de la direction départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine

La Directrice départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction générale des Finances publiques;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral PCI 2020-84 du 24 août 2020 portant délégation de signature à Madame Maïté GABET, Directrice départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine, en matière de régime d'ouverture au public et de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la Direction départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine ;

ARRÊTE

Article 1er :

Les services de la Direction départementale des Finances publiques du département des Hauts-de-Seine sont ouverts au public selon les modalités détaillées en annexe.

Article 2 :

Le présent arrêté abroge l'arrêté 2023-080 du 1^{er} septembre 2023 et entre en vigueur immédiatement.

Il sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1^{er} et mentionnés en annexe.

Fait à Nanterre, le 3 janvier 2024

L'Administratrice de l'État,
Signé
Maïté GABET

Annexe à l'arrêté DDFIP n°2024-012

Horaires d'ouverture au public des Centres des Finances publiques des Hauts-de-Seine		
Adresses	Services	Horaires d'ouverture
Asnières - 51 Avenue Flachat	Service des Impôts des Particuliers (SIP)	LUNDI MERCREDI VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV MARDI ET JEUDI 8H30 -12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
Boulogne - 115 boulevard Jean Jaurès	Service des Impôts des Particuliers (SIP)	LUNDI MERCREDI VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV MARDI ET JEUDI 8H30 -12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
	Service des Impôts des Entreprises (SIE)	LUNDI AU VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
Boulogne - 32 rue Fessart	Service de gestion comptable (SGC)	LUNDI AU VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV
Clichy - 17 rue Villeneuve	Service des Impôts des Entreprises (SIE)	LUNDI AU VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV

Colombes - 5 rue Bournard	Service des Impôts des Particuliers (SIP)	LUNDI MERCREDI VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV MARDI ET JEUDI 8H30 -12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
	Service de Gestion Comptable (SGC)	LUNDI AU VENDREDI 8H30- 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV
Courbevoie - 7 rue Auguste Beau	Service des Impôts des Entreprises (SIE)	LUNDI AU VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
	Service de Gestion Comptable (SGC)	LUNDI AU VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV
Fontenay-aux-Roses – 28 rue de la redoute	Service de Gestion Comptable (SGC)	LUNDI AU VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV
Gennevilliers - 177 av Gabriel Péri	Service des Impôts des Particuliers (SIP)	LUNDI MERCREDI VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV MARDI ET JEUDI 8H30 -12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV

Issy-les-Moulineaux – 1 place d'Alembert	Service des Impôts des Particuliers (SIP)	LUNDI MERCREDI VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV MARDI ET JEUDI 8H30 -12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
	Service des Impôts des Entreprises (SIE)	LUNDI AU VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
	Cellule Foncière Départementale (CFD)	LUNDI AU VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV
Montrouge - 18 rue Victor Hugo	Service des Impôts des Particuliers (SIP)	LUNDI MERCREDI VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV MARDI ET JEUDI 8H30 -12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
	Service de Gestion Comptable (SGC)	LUNDI AU VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV
Nanterre CAD – 167/177 avenue Joliot Curie	Trésorerie amendes	LUNDI MERCREDI VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV MARDI ET JEUDI 8H30 -12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV

	Service des Impôts des Particuliers (SIP)	LUNDI MERCREDI VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV
	Service de Gestion Comptable (SGC)	LUNDI MERCREDI VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV
	Service départemental des impôts fonciers (SDIF)	LUNDI MERCREDI VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV MARDI ET JEUDI 8H30 -12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
Nanterre – 7/9 boulevard des Bouvets	Service des Impôts des Entreprises (SIE)	LUNDI AU VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
	Service de publicité foncière et de l'enregistrement (SPF-E) Nanterre 3	LUNDI AU VENDREDI 8H30 - 12H30 DERNIER JOUR OUVRE DU MOIS 8H30 - 12H (OPERATIONS DE CLOTURE COMPTABLE MENSUELLES) DERNIER JOUR OUVRE DE L'ANNEE 8H30-16H (OPERATIONS DE CLOTURE COMPTABLE ANNUELLES) RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
Nanterre - Paris la défense ARENA – 57 rue des Longues Raies	Paierie départementale	LUNDI AU VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV

Neuilly-sur-Seine - 74 rue Chauveau	Service des Impôts des Particuliers (SIP)	LUNDI MERCREDI VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV MARDI ET JEUDI 8H30 -12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
	Service des Impôts des Entreprises (SIE)	LUNDI AU VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
Saint-Cloud – 4/6 rue d'Orléans	Trésorerie hospitalière des Hauts-de-Seine	LUNDI AU VENDREDI 8H30-12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV
Sceaux - 130 rue Houdan	Service des Impôts des Particuliers (SIP)	LUNDI MERCREDI VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV MARDI ET JEUDI 8H30 -12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
	Service des Impôts des Entreprises (SIE)	LUNDI AU VENDREDI 8H30-12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
Sèvres - 8 avenue de l'Europe	Service des Impôts des Particuliers (SIP)	LUNDI MERCREDI VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV MARDI ET JEUDI 8H30 -12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV

	Service des Impôts des Entreprises (SIE)	LUNDI AU VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
Suresnes – 12 rue Merlin de Thionville <i>à partir du 15 janvier 2024</i> <i>Accueil provisoirement assuré à la Mairie de Suresnes - 6 rue du clos des Ermites</i>	Service des Impôts des Particuliers (SIP)	LUNDI MERCREDI VENDREDI 8H30 - 12H30 RECEPTION AVEC OU SANS RDV MARDI ET JEUDI 8H30 -12H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV
Vanves – 58 boulevard du Lycée	Service de publicité foncière et de l'enregistrement (SPF-E) Vanves 2	LUNDI AU VENDREDI 8H30 - 12H30 DERNIER JOUR OUVRE DU MOIS 8H30-12H (OPERATIONS DE CLOTURE COMPTABLE MENSUELLES) DERNIER JOUR OUVRE DE L'ANNEE 8H30-16H (OPERATIONS DE CLOTURE COMPTABLE ANNUELLES) RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV

Liste des accueils de proximité

Bagneux	<p align="center">Accueil de proximité Mairie de Bagneux 57 avenue Henri Ravera</p>	<p align="center">LUNDI 9H – 12H (SGC) MERCREDI ET JEUDI APRES-MIDI (SIP) VENDREDI 13H30 – 16H30 (SGC) RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV</p>
Châtillon	<p align="center">Accueil de proximité Mairie de Châtillon 1 place de la Libération</p>	<p align="center">LUNDI 13H30 – 16H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV</p>
Clamart	<p align="center">Accueil de proximité Mairie de Clamart Place Maurice Gunsbourg</p>	<p align="center">JEUDI 13H30 – 16H30 RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV</p>
Clichy	<p align="center">Accueil de proximité Mairie de Clichy-la-Garenne 80 boulevard Jean Jaurès</p>	<p align="center">JEUDI MATIN RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV</p>
Meudon	<p align="center">Accueil de proximité Mairie de Meudon 6 av Le Corbeiller</p>	<p align="center">1^{ER} MARDI DU MOIS - 13H30-16H30 EN ALTERNANCE DANS LES 2 SITES</p>
	<p align="center">Mairie annexe – Meudon la Forêt 19 av du général De Gaulle</p>	<p align="center">RECEPTION UNIQUEMENT SUR RDV</p>
Villeneuve-la-Garenne	<p align="center">France Services – Villeneuve-la-Garenne 6 allée Hector Berlioz</p>	<p align="center">Réception sur RDV</p>

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Secrétariat général
Secrétariat général aux affaires départementales

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>